

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**ABONNEMENT.**  
 Saumur : 30 fr.  
 Un an : 16  
 Six mois : 8  
 Trois mois : 4  
 Poste : 25 fr.  
 Un an : 18  
 Six mois : 10  
 Trois mois : 5  
 On s'abonne :  
 A SAUMUR :  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS :  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33 ;  
 A EWIG :  
 Rue Taillibout, 10.

INSERCTIONS.

Annonces, la ligne : 50 c.  
 Réclames : 30  
 Faits divers : 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 Chez M. HAVAS-LAFITE et C<sup>ie</sup>,  
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,  
 6 Juin 1877.

## Chronique générale.

Le cabinet ne paraît encore avoir pris aucune décision définitive au sujet de son attitude vis-à-vis des Chambres à leur rentrée, le 16 juin, ni sur une nouvelle prorogation de la Chambre des députés, ni sur une demande de dissolution adressée au Sénat, ni par conséquent sur la date des élections législatives éventuelles.  
 Il n'a pas arrêté, d'autre part, la date des élections que rendra nécessaire le renouvellement partiel des conseils généraux.

La *Correspondance universelle* dit que M. Thiers désavoue complètement le patronage que semble affecter de lui accorder M. Gambetta dans ses discours et dans ses conversations. M. Thiers a fait exprimer dimanche à M. Gambetta le désir que celui-ci ne se servit plus de son nom pour couvrir sa politique, qui n'est point la sienne. La personne qui a été chargée de cette mission verbale est un député du centre gauche, que l'on voit à toutes les réceptions de l'ex-président.

Toutes les nouvelles qu'on reçoit des grands centres industriels et commerciaux de la province signalent une reprise sensible dans les transactions commerciales et financières. Nous citerons notamment Marseille, Lyon, Lille, Rouen, le Havre. La confiance renaît partout avec le travail et l'esprit d'entreprise.

On s'entretient tout bas de la disparition de deux ou trois membres du Conseil municipal de Paris. On ne peut tarder d'être

fixé à cet égard, puisqu'il est question d'une convocation à bref délai du Conseil, pour lui soumettre le cas de l'arrestation de M. Bonnet-Duverdier.

Les nouvelles parvenues de différents points de la France annoncent que les processions de la Fête-Dieu qui sont sorties dimanche, dans plusieurs localités importantes, ont accompli leur parcours habituel au milieu d'une foule nombreuse et respectueuse.

M. Brunel, le nouveau ministre de l'instruction publique, vient d'adresser à tous les proviseurs des lycées et collèges de Paris et de Versailles, les instructions relatives aux concours généraux. La date d'ouverture est fixée au 3 juillet.

Les élèves se réuniront à la salle Gerson, place de la Sorbonne, à 8 heures du matin, toutes les classes, à partir de la classe de quatrième jusqu'aux mathématiques élémentaires. Il sera décerné pour chaque concours deux prix et huit accessits ; et aucune classe ne pourra faire concourir plus de huit élèves, qui seront choisis par le professeur lui-même.

La surveillance du concours sera confiée au président du concours et à quatre professeurs.

Deux élèves appartenant au même établissement ne pourront être placés à côté l'un de l'autre ; le président du concours pourra les placer dans l'ordre qui lui paraîtra convenable.

La distribution des récompenses aura lieu le 7 août.

Quant aux épreuves pour les lycées des départements, les concours commenceront le 15 courant, et les concours pour les grands prix se feront au fur et à mesure à partir du 10 juillet.

### UNE FAUSSE DÉPÊCHE.

On lit dans le *Figaro* :  
 « Il n'est pas d'invention, même odieuse

et criminelle, que ne risquent les adversaires du Maréchal pour saper son pouvoir. Tous les mensonges semblent permis à cet égard, et nous avons déjà vu défilier une assez jolie collection de calomnies bêtes ou coupables dans ce genre. Mais aucune, croyons-nous, ne s'est élevée au degré d'audace coupable que viennent d'atteindre des faussaires de la Loire-Inférieure.

Notre correspondant de Nantes nous envoie le texte d'une fausse dépêche télégraphique, avec en-tête imprimé, portant la signature du Maréchal et présentant toutes les apparences d'un document officiel, dépêche que des inconnus colportent et déposent dans les cafés et les établissements publics.

La pièce est ainsi conçue :

- « Paris. — Dépêche télégraphique.
- » Français,
- » La Prusse vient de nous insulter cruellement en la personne de notre ambassadeur, qu'elle a chassé de ses États.
- » C'est la guerre !
- » Depuis longtemps, nous nous préparons en silence ; l'heure a sonné.
- » Forts de notre droit et de notre courage, nous pourrions vaincre !
- » Français, je compte sur vous pour me seconder dans ma tâche difficile. Nos régiments vont en quelques jours être rendus sur la frontière. Trois corps d'armée prussiens les attendent, mais j'espère que notre jeune armée ne faiblira pas ; je pars aussi à la frontière pour les commander.
- » Maréchal de MAC-MAHON,
- » Duc de Magenta. »

A la première émotion causée par cette dépêche à Savenay, la gendarmerie est accourue et a saisi la pièce ; mais les distributeurs avaient disparu pour aller sans doute exercer plus loin leur coupable manœuvre.

Tels sont les moyens qui ne répugnent pas aux adversaires du Maréchal.

Cette guerre loyale contre le chef de l'Etat peut être rapidement arrêtée. Il ne faut au gouvernement qu'un peu de résolution ; il

l'aura. Mais est-ce que de pareilles manœuvres ne justifieraient pas l'emploi de tous les moyens ?

Si odieuse que soit cette manœuvre, dit le *Français*, elle ne nous paraît pas plus coupable que les articles de tant de journaux, les adresses de tant de députés qui insinuent avec plus d'hypocrisie les mêmes mensonges. Jamais, croyons-nous, on n'avait vu un parti se jouer avec plus de cynisme et une absence plus criminelle de patriotisme du repos d'un pays et même de sa sécurité extérieure. Et cela à quel moment !

### LES BŒUFS ET LA RÉPUBLIQUE.

Décidément, les journaux républicains-radicaux se moquent sans aucune façon de leur public. Voici, entre autres excentricités, ce que nous lisons dans la *République française* :

On écrit de Saint-Claud (Charente) :  
 « Le temps d'arrêt que subit le commerce depuis le 16 mai continue et s'aggrave. La foire de Saint-Claud d'hier a été nulle. Le marché des bœufs souffre particulièrement et on ne peut pas en accuser les récoltes en fourrages, qui, depuis longues années, n'avaient été si belles. La seule cause est l'avènement du ministère de Broglie-Fourtou, dont le besoin ne se faisait pas sentir. Nos habitants des campagnes le reconnaissent parfaitement, et ils ne se gênent pas pour le dire. »

Les radicaux viennent de faire une découverte curieuse : c'est l'influence du ministère sur la conduite des bœufs au marché.

Le cultivateur, avant de se rendre à la foire, demandera le nom du ministre de l'intérieur ; si on lui répond : « Jules Simon », il y conduira ses bœufs ; mais si on lui répond : « M. de Fourtou », les bœufs resteront à l'étable ; le paysan refusera de les vendre et le marché sera désert.

On rira de bon cœur dans nos campagnes quand on y apprendra que de pareil-

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### LA STATUE D'ÉTAIN

(Suite et fin.)

Rien ne put égaler l'étonnement de sir Richard, si ce n'est l'épouvante du fermier. Il avait reculé jusqu'à l'autre extrémité de la pièce, et regardait le papier cabalistique d'un œil effaré.

Le jeune lord, après avoir cherché quelques instants d'où il avait pu tomber là, parut renoncer à comprendre.

« Qui que tu sois qui veilles sur moi, dit-il tout haut, je te remercie ; je t'obéis, et je vais à l'instant même avertir sir Percott que je ne pars plus. »

A ces mots, il prit son feutre et son épée, et sortit suivi de John Stamps.

Miss Hélène avait eu à peine le temps de regagner son appartement lorsque Lisbeth lui annonça le majordome.

Il arrivait enfin avec un paquet de dépêches adressé par lord Croffort à sa fille.

Elle se hâta de l'ouvrir ; il renfermait, outre plusieurs actes revêtus de sceaux officiels, la lettre suivante de sir Williams :

« Chère fille,  
 » Les pièces ci-jointes vous expliqueront le retard de ma réponse ; il a fallu le temps de les demander et de les obtenir. Vous les ferez remettre à votre cousin sir Richard, et vous reprendrez sur-le-champ la route d'Édimbourg avec Peters.

» Votre père qui vous aime,  
 » WILLIAMS CROFFORT. »

La jeune fille jeta les yeux sur les actes qui accompagnaient la lettre, et poussa deux cris de joie : c'était la grâce accordée à sir Richard par le protecteur, et la restitution de tous ses biens faite par son oncle !

Une note ajoutée de la main de ce dernier constatait qu'il ne les avait réclamés, au moment de la confiscation, qu'afin de pouvoir les conserver à son neveu.

Miss Hélène, folle de bonheur, saisit un flambeau, car la nuit était venue, et courut à la bibliothèque.

Ce fut seulement en la trouvant vide qu'elle se rappela que son cousin venait de sortir.

Elle résolut d'abord de l'attendre et de lui remettre elle-même les deux actes.  
 Une réflexion l'arrêta : en se faisant messagère

de ce double bienfait, elle semblait solliciter la reconnaissance de sir Richard.

Dans le premier transport de joie, il pouvait ne trouver d'autre moyen de remercier qu'en revenant à leur ancien projet d'union, et regretter plus tard cette espèce de violence faite à son cœur.

Le plus prudent et le plus digne était donc de lui laisser le temps de se reconnaître en continuant de cacher la main qui le servait.

Elle se résigna, sinon sans douleur, du moins avec fermeté.

Renonçant à voir la joie de celui qu'elle aimait toujours, elle déposa sur le bureau les deux parchemins, et regagna lentement le passage dérobé.

Les pas de sir Richard qui se firent entendre dans le corridor l'arrêtèrent derrière la porte qu'elle venait de franchir.

Le jeune lord fit quelques tours dans la chambre, comme s'il réfléchissait, puis s'approcha machinalement de la table sur laquelle le flambeau était allumé.

Ses yeux rencontrèrent sur le champ les actes revêtus de leurs sceaux de cire colorée ; il les saisit avec une exclamation de surprise, les parcourut et poussa un grand cri.

Il y eut un moment où son esprit flotta étourdi. Il relut en se demandant s'il était la dupe d'une illusion, il examina les signatures et les cachets ; mais quand il eut aperçu la note de sir Williams

Croffort, le doute devint impossible : tout était bien réel.

Ce qu'il croyait avoir perdu par la guerre, la générosité d'un parent qu'il avait regardé comme un ennemi le lui rendait !

A cette découverte, le jeune lord sentit tout son être remué ; ce cœur qui avait supporté sans fléchir les plus rudes épreuves plia sous l'émotion de la gratitude ; une larme mouilla sa paupière.

Il saisit les deux parchemins, et se tournant vers la dame d'étain avec un élan de sensibilité passionnée :

— Ah ! s'il est vrai que tu protèges et que je te dois tout ce qui m'arrive d'heureux depuis quelques jours, s'écria-t-il, ange ou démon, qui que tu sois, achève ton ouvrage ! Je viens de retrouver ce qui seulement y donnera du prix, la tendresse de la femme qui m'avait été promise !

Un soupir lui répondit... mais le soupir d'un cœur gonflé par la joie !

Il vit un pan de la boiserie s'entr'ouvrir doucement, et sa cousine lui apparut dans l'ombre du passage secret, les yeux pleins de larmes, les lèvres entr'ouvertes par un sourire, et le visage rougissant de bonheur.

Un mois après, sir Richard et miss Hélène étaient unis, en présence de toute la famille, dans la chapelle du château.

John Stamps, à qui on ne révéla jamais le secret

les calembredaines sont débitées comme choses politiques par les journaux républicains.

Le correspondant de Saint-Cloud (Charente) doit être un homme d'esprit qui a voulu montrer à ses compatriotes jusqu'à quel degré de niaiserie la passion peut pousser les faiseurs de propagande radicale. Sa mystification a réussi.

Ce que nous pouvons assurer, c'est qu'en ce moment les bestiaux sont à un prix très-élevé; cette semaine encore nous avons vu des achats s'effectuer, sur place, à des prix excessifs, et M. Jules Simon, ni M. de Fourtou, n'y sont pour rien.

Le ministre de l'intérieur, M. de Fourtou, a envoyé une circulaire à MM. les préfets, les invitant à déférer aux tribunaux tout individu qui, dans les lieux publics, cafés, cabarets, débits de boissons, etc., répand de fausses nouvelles de nature à troubler la tranquillité intérieure et nos relations extérieures.

M. le ministre les invite, en outre, à lui signaler ces lieux publics qui se transformeraient en lieux de propagande de fausses nouvelles.

L'idée de créer une escadre cuirassée dans la Manche est aujourd'hui complètement abandonnée, étant donnée la certitude qu'à la France de ne voir surgir aucune complication menaçante pour elle.

M. Bonnet-Duverdier, pour ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas autrement que par son intransigeance outrée, est un ancien médecin, proscrit après 1848. Il a habité Londres, forcément, pendant vingt-deux ans.

Revenu à Paris après les événements de 1870-71, il s'est fait nommer conseiller municipal dans le deuxième arrondissement.

Il a échoué aux élections législatives, contre M. Spuller, opportuniste.

Une des communes du Loiret, Neuville-aux-Bois, vient d'être pourvue d'un maire qu'elle attendait depuis quinze mois.

La raison de ce retard, aussi long qu'anormal, est bonne à signaler.

MM. Ricard, de Marcère et Jules Simon, n'ayant pu trouver dans la commune un seul maire à choisir parmi la gauche, avaient pris tout simplement le parti de laisser cette commune sans maire.

Dimanche, à Paris, il n'y a pas eu de concerts dans les jardins publics. Les musiques militaires se sont fait entendre, à l'occasion de la Fête-Dieu, dans les différentes églises.

A propos de la Fête-Dieu, le *Nouvelliste de Rouen* rappelle un intéressant souvenir historique :

de la porte dérobée, resta persuadé que tout avait été conduit par la bienfaisante influence de la fée d'argent; mais chaque fois qu'il en parlait, sir Lenmark regardait lady Hélène en souriant, et ne manquait point de dire :

— Nous avons tous une fée d'argent qui nous protège; c'est la tendresse de nos amis!

(*Magasin pittoresque*, tome XXI.)

### Une histoire de bourreau.

Dans le passé, les bourreaux, dont la mission était de trancher la vie humaine, étaient en même temps guérisseurs. O antithèse!

Au siècle dernier, le bourreau de Bordeaux était le médecin attitré des matelots du port.

Un des plus célèbres bourreaux-médecins fut Victor de Nîmes, qu'on appellerait aujourd'hui M. de Nîmes. Sa réputation d'habileté comme rebouteur était grande.

Nous allons raconter une de ses cures les plus remarquables.

Un Anglais étant venu en France pour consulter la Faculté de Montpellier, alors fameuse, sur une maladie musculaire qui faisait tordre le col et incliner fortement la tête sur une épaule, consulta vainement les meilleurs médecins.

« Ce fut en 1317 que, pour la première fois à Rouen, on célébra la Fête-Dieu, sous l'épiscopat de Gilles-Asselin. Elle avait été instituée par le pape Urbain IV, en 1264, et confirmée en 1312 par Grégoire V, au concile de Vienne.

« Les annales rouennaises nous apprennent qu'en 1588, durant son séjour dans notre ville, Henri III assista à la procession de la Fête-Dieu, et, une torche à la main, marcha derrière le dais, qui était porté par quatre maréchaux de France. »

### Chronique militaire.

La loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée contient, on le sait, une disposition aux termes de laquelle tout volontaire d'un an qui commet des fautes graves et répétées contre la discipline doit être, par décision du ministre de la guerre, déclaré déchu des avantages réservés aux volontaires d'un an, et reste en conséquence soumis aux mêmes obligations que celles qui sont imposées aux hommes de la première partie de la classe à laquelle il appartient par son engagement.

L'attention du général Berthaut a été appelée cependant à diverses reprises sur des engagés conditionnels qui ont été dirigés sur des compagnies de discipline, et pour lesquels il n'a pas été néanmoins formulé de propositions de déchéance.

Nous apprenons que le ministre de la guerre, désireux d'être mis à même de statuer, d'une manière uniforme, sur la situation qui doit être faite aux hommes de cette catégorie, vient d'inviter les généraux de Ladmirault et Bourbaki, ainsi que les commandants de corps d'armée, à lui adresser désormais des propositions de déchéance relativement aux engagés conditionnels, qui, par les condamnations qu'ils auront encourues ou par les mesures disciplinaires qui auront été prises à leur égard, se seront mis dans le cas de recevoir l'application de la discipline précitée.

Le ministre de la guerre se propose, aussitôt après la clôture des cours de seconde année d'enseignement militaire supérieur, de renvoyer pendant un mois dans les corps de troupes les officiers qui auront terminé leurs études, et de leur faire exécuter ensuite un voyage d'état-major.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

LES CARABINIERS DE MONSIEUR. — ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE. — 1763 A 1788.

(Voir *Echo* du 25 mars.)

L'antique Académie d'équitation civile de Saumur commença son déclin du jour où le corps des carabiniers vint tenir garnison dans cette ville; les causes en sont clairement déduites par l'auteur des *Esquisses de l'armée française*, le colonel Ambert.

En désespoir de cause, il alla trouver Victor, le bourreau de Nîmes, dont la réputation était venue jusqu'à lui.

— Les médecins sont des ânes, lui dit Victor, après l'avoir examiné.

— C'est aussi mon avis, répliqua l'Anglais avec une conviction basée sur une pénible expérience.

— Vous avez un simple torticolis. Je vais vous débarrasser de cela.

— Ah! monsieur le bourreau! s'écria l'Anglais avec l'accent de son pays mêlé à celui de la reconnaissance.

— Vous allez voir que les bourreaux ont encore du bon, reprit Victor avec assurance. Seulement il faut que vous me promettiez de faire absolument tout ce que je vous ordonnerai.

L'Anglais promit avec empressement.

— Suivez-moi, lui dit alors l'étrange chirurgien.

Ils passèrent tous deux dans une pièce voisine.

A vrai dire, l'Anglais, malgré son ardent désir de guérison, n'était qu'à demi-rassuré.

La chambre dans laquelle ils pénétrèrent ne présentait tout d'abord à l'œil rien de particulier.

Rien, si ce n'est toutefois... un bout de corde qui pendait au milieu et qui se terminait par un nœud... caractéristique.

L'Anglais reconnut aussitôt ce chanvre à l'aspect britannique.

— Montez sur cet escabeau, prononça Victor

« Soit, dit-il, que le cours d'hippiatrique eût répandu le goût du cheval dans les carabiniers, soit que la composition du corps fût meilleure, on remarquait dans ce beau régiment une telle perfection dans l'équitation et les manœuvres, que, depuis 1763 jusqu'en 1771, chaque régiment de cavalerie envoya un détachement puiser dans les carabiniers les principes de l'art équestre. C'était l'École de cavalerie d'alors. »

Racontons l'entrée du *Royal-Carabiniers de Monsieur le comte de Provence* dans notre vieille cité fortifiée. C'est le nom que portait ce corps d'élite depuis le 13 mai 1758, jour où le roi Louis XV, qui en était mestre-de-camp comme son bisaïeul, en avait remis le commandement à ce prince.

En 1763, l'aspect de Saumur, vu de la rive droite de la Loire, ne ressemblait guère au paysage que nous voyons aujourd'hui. La place de la Bilange se terminait en forme de cale sur l'alignement des rues de la Comédie et de la Petite-Bilange, à niveau de la maison de commerce occupée maintenant par M. Louis Girard (autrefois par MM. Bineau-Sebille, Arnaudeau, etc.).

Dans cette maison se trouvaient alors les bureaux destinés à contrôler les marchandises que la marine débarquait sur nos ports. Une portion de la même maison portait l'enseigne de la Boule d'Or et servait à loger les bateliers.

Depuis la place de la Bilange jusqu'au Port-au-Bois ou de Saint-Michel, il existait un quai, plus ou moins régulier, sur lequel s'élevaient d'anciennes boucheries appartenant à M<sup>me</sup> l'abbesse de Fontevault.

L'Hôtel-de-Ville, les tours de la porte de la Tonnelle, les murailles d'enceinte bordaient ce quai de l'ouest à l'est, tandis qu'ils fermaient la ville basse vers nord.

En face la porte de la Tonnelle débouchait le pont divisé, en deux parties fort inégales, par l'île de la Saulnerie s'allongeant en demi-ellipse, à droite et à gauche du pont.

Dans cette île se trouvait d'un côté la Poissonnerie, de l'autre côté un renfermé boisé dit le Parc, servant de promenade publique.

Le pont, placé en aval des ruines de celui du XII<sup>e</sup> siècle, était formé par quinze voies, dont le tablier était fait en bois de charpente porté sur des piliers en maçonnerie.

Deux de ces voies donnaient accès de la porte de la Tonnelle et du quai dans l'île de la Saulnerie; on les appelait le pont Foulon, en souvenir de l'un de nos plus anciens édiles.

Les treize autres voies tendaient de l'île de la Saulnerie à la rue Sancier; un bel orme en marque encore la direction: cette seconde partie du pont avait été désignée du nom figuratif de la *Croix-de-par-Dieu*. En effet, elle formait le pied de la croix; le pont Foulon en était la tête, l'île de la Saulnerie simulait les deux bras (1).

C'est au point marqué par cet orme que nos pères virent, au printemps de l'année 1763, une brigade du corps des carabiniers

(1) Vue perspective et plan géométral des ponts de la ville de Saumur, dressé pour le ministre Colbert en 1676-77 par Le Poitevin, architecte. (*Bibliothèque de M. Chudeau.*)

d'une voix brève.

— Ho! aoh! ho! murmura l'Anglais effaré, avec toutes les inflexions auxquelles peut se plier cette exclamation nationale.

— Ah! vous commencez à regimber, s'écria le bourreau-docteur; alors retournez voir vos savants de Montpellier et laissez-moi en paix!...

L'Anglais, pâle et résolu, monta sur l'escabeau.

— Passez la tête dans le nœud!...

Il passa la tête dans le nœud.

— Recommandez votre âme à Dieu!

— Aoh! mais alors, monsieur le bourreau, vous voulez me tuer pour me guérir?...

— Ça y est-il donc? fit Victor avec impatience.

Et, culbutant d'un violent coup de pied l'escabeau qui supportait son malade, il se suspendit aux jambes gigotantes de celui-ci et exécuta une véritable voltige de gymnasiarque à l'aide de ce trapèze humain...

Au bout de quelques secondes, il décrocha son

Anglais, plus mort que vif, mais... guéri!

C'est ce que de nos jours on appellerait, je crois, un traitement « héroïque! »

se préparant à défilier sur le pont de la Croix-de-par-Dieu pour entrer dans la ville. (A suivre.)

La crue de la Loire a atteint son maximum à Saumur la nuit dernière à 2 heures. Aujourd'hui mercredi, à midi, l'eau ne couvrait que plus que 3<sup>m</sup> 45 au pont Cessart.

Le ministre des travaux publics présente en ce moment un projet de loi concernant le rachat par l'État de divers chemins de fer en souffrance de la région de l'Ouest. Leur rétrocession à la Compagnie d'Orléans, 3<sup>e</sup> la concession à cette même Compagnie de nouvelles lignes d'intérêt général comprises dans les précédentes.

Pour hâter une solution si vivement désirée par le public, et être en mesure de présenter le projet en question aux Chambres dès leur rentrée, M. Paris vient d'adresser auprès de la commission arbitrale chargée (en vertu des conventions passées avec les Compagnies des susdits chemins de fer) de déterminer le prix du rachat, pour qu'il termine son travail dans le plus bref délai possible.

Le jury de l'Exposition des Beaux-Arts d'Angers (peinture et sculpture, architecture, photographie), fonctionne depuis plusieurs jours.

Voici les noms des jurés :

Peinture et sculpture. — MM. Paul Boyer, membre de l'Institut; Eugène Delacroix, membre du jury des expositions de Paris; Georges Lafenestre, sous-directeur des beaux-arts au ministère des beaux-arts; Busson, artiste peintre; Dauban, conservateur du musée d'Angers.

Architecture. — MM. Bourguet, de Nantes; Fromageau, de Saumur; Rolland, de Tours.

Photographie. — MM. A. Demogeot, de Nantes; Constant Peigné, de Blaise, de Tours.

Vihiers. — Le 28 mai, un incendie terriblement éclaté dans l'écurie d'un habitant de Vihiers, tenu par M. Dinan. Huit chevaux qui se trouvaient dans cette écurie ont été brûlés.

On nous affirme que l'incendie a été occasionné par l'inflammation d'une lanterne fond de bois, dans laquelle on avait allumé une chandelle allumée.

On assure que le maître d'hôtel sera indemnisé pour une somme de 2,000 fr.

Cholet. — Nous lisons dans l'*Intelligence* :

« Notre population a appris avec une complète indifférence la révocation de Jourdan, sous-préfet, qui était un grand homme politique qu'un administrateur ne saurait méconnaître. » Le conseil municipal de Cholet, à sa séance du 30 mai 1877, a décidé de primer la subvention accordée aux écoles de la doctrine chrétienne, pour l'entretien gratuit d'enfants pauvres à l'école que fréquentent ces religieux.

« Cette mesure ne surprendra personne. »

Angers. — Nous lisons dans l'*Intelligence* qu'un incendie a éclaté lundi à la manufacture Marcheteau, rue Pré-Pigeon. Le feu de ce sinistre semble toute accidentelle.

Le fourneau chargé de godronner dans un garage a débordé et communiqué le feu au premier appel d'alarme, les secours arrivés de tous côtés. Les pertes, couvertes par plusieurs assurances, s'élèvent à plus de soixante mille francs environ. A sept heures du soir, on était maître du feu, grâce à l'activité déployée par les travailleurs.

Dix pompes ont été mises en jeu, et les pompiers de la ville, de l'École des Arts de la manufacture Oriolle, etc. La garnison de la manufacture Oriolle, etc. La garnison (infanterie et cavalerie) et la population ont apporté un concours naire, le plus grand zèle pour la suppression des flammes.

Les autorités judiciaires, civiles et militaires étaient présentes, dès le début, au théâtre de l'incendie.

« On parle, dit le *Patriote*, d'une trentaine de différents objets ensevelis sous les cendres. Plusieurs animaux, un chien, un porc et deux chiens ont été complètement carbonisés. Un pompier a eu tout un bras assez gravement brûlé. »

Poitiers. — Nos lecteurs se rappellent ces commis voyageurs en démagogie, payés par le comité radical de Paris, qui devaient parcourir la France pour prêcher les fausses nouvelles, répandre l'alarme, et inonder les villes et campagnes de journaux rouges et de brochures empoisonnées.

Ces tournées ont commencé. Un de ces commis voyageurs, raconte le *Journal de l'Ouest*, a exercé samedi à Poitiers. Il a fait ses distributions, et nous pourrions ajouter qu'il s'est plus d'une fois mépris sur l'opinion des destinataires auxquels il offrait sa marchandise gratuite.

Ces agents sont très-dangereux. Il importe de les arrêter court dans leurs exercices; et puisque nous sommes informés, nous ne doutons pas que la police ne le soit mieux encore, et qu'à l'heure actuelle elle n'ait fait son devoir.

Tours. — S. M. Don Pedro, empereur du Brésil, est arrivé hier matin à Tours. L'illustre voyageur a mis pied à terre dans un des petits hôtels qui avoisinent la gare, puis il s'est fait conduire à Mettray pour visiter la colonie. L'empereur du Brésil voyage dans le plus strict incognito; il est reparti hier soir pour Blois par le train de 3 h. 24.

Loches. — Un fait d'une brutalité incroyablement a été commis, dit le *Lochois*, le lendemain de la révision, par le nommé Georges Genty, âgé de 21 ans, ouvrier ferblantier à Loches, sur la personne du jeune Albert Berthault dit Quentin. A la suite d'une querelle de cabaret, Genty s'est livré sur Berthault à des voies de fait et à des violences telles, que ce dernier est resté sur place en proie à des convulsions atroces, et a dû être transporté d'urgence à l'hospice.

Depuis lors, l'état du blessé s'est amélioré, et l'on espère qu'il n'aura pas à redouter les conséquences graves qui auraient pu être la suite des violences dont il a été victime.

Genty a été immédiatement conduit en prison, et ne tardera pas à rendre compte de sa conduite odieuse devant le tribunal de police correctionnelle.

#### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 3 juin 1877.

Versements de 56 déposants (19 nouveaux), 9,890 fr. » c.  
Remboursements, 9,490 fr. 24 c.

#### Faits divers.

On nous écrit de Lunel :

« On constate ici un phénomène qui ramène l'espoir de bien des viticulteurs. Les vignes que l'on croyait perdues sans retour, par suite des atteintes du phylloxera, reprennent de la vigueur; un certain nombre que l'on avait abandonnées à elles-mêmes et que l'on allait arracher ont poussé et donneront du fruit cette année, tandis que l'année dernière elles n'avaient pas montré un seul bourgeon.

Ce n'est pas un fait isolé, il y a réellement une amélioration générale et incontestable, au point que beaucoup de vigneron regrettent d'avoir arraché leurs vignes et sont sur le point de replanter. »

#### BILLOIR ET MOYAUX DÉPASSÉS.

La rue Nationale, à Paris (13<sup>e</sup> arrondissement) a été, vendredi soir, le théâtre d'un crime qui dépasse en horreur, si cela est possible, ceux commis par Billoir et Moyaux.

Dans un hôtel garni de cette rue, portant le n<sup>o</sup> 47, était venu loger, il y a trois jours, un homme âgé de 21 ans, le nommé Walker, se disant employé aux abattoirs, et qui autrefois avait travaillé à la raffinerie de M. Constant Say.

Cet individu, avant de demeurer dans cet hôtel, avait habité une chambre chez une femme X..., logeuse, parente de braves ouvriers, demeurant au numéro 15 de la rue Nationale. Walker avait connu toute la famille; on le considérait comme un brave garçon. Souvent il allait voir les époux O..., dans deux garçons et deux filles, âgées l'une de six ans, l'autre de huit ans et demi. Pendant que le mari va à l'atelier, la femme lave le linge de quelques ouvriers; c'est à cette circonstance qu'est due la scène

horrible qui prend sa place à dater d'aujourd'hui dans les annales des crimes célèbres.

Hier soir, vers six heures et demie, en rentrant chez lui, Walker aperçut devant le n<sup>o</sup> 15 de la rue Nationale la fille aînée des époux O... sautant à la corde avec ses petites camarades. — « Viens chez moi prendre mon linge, lui dit Walker, ta mère m'a chargé de t'en prévenir. » Sans défiance, l'enfant le suivit; et comme la maîtresse d'hôtel demandait à Walker pourquoi il emmenait cette enfant avec lui, il lui exposa le motif qu'il avait donné à la pauvre petite.

L'enfant ne paraissant pas chez ses parents à l'heure du repas, ceux-ci, inquiets, se mirent à sa recherche, et ils apprirent enfin, à neuf heures du matin, qu'elle était entrée avec Walker dans sa demeure. Ils s'y rendirent et, accompagnés de la logeuse, ils montèrent à la chambre de celui-ci, qu'ils trouvèrent assis tranquillement. A toutes les questions qu'on lui posa, il ne répondit rien. Mais le sieur O... s'étant baissé, aperçut sous le lit un paquet qui attira son attention; il le tira à lui et trouva le cadavre de son enfant horriblement mutilé, enveloppé dans une couverture.

M. Frillet, commissaire de police, immédiatement averti, se transporta sur les lieux, et Walker, sans hésitation aucune, lui raconta ce qui avait eu lieu.

La plume se refuse à retracer cette scène d'horreur, dans laquelle le misérable a étranglé sa petite victime avec la corde dont elle se servait pour jouer quelques instants auparavant.

Cet horrible meurtrier a été emmené aussitôt, et les agents ont dû faire les plus grands efforts pour empêcher la foule, justement furieuse, de se livrer sur le criminel à une vengeance immédiate.

Le corps de la petite Marie O... a été transporté samedi matin à la Morgue.

Moyaux est parti dimanche à deux heures de l'après-midi pour Saint-Martin-de-Ré, d'où le prochain transport l'emmena en Nouvelle-Calédonie.

Le condamné a manifesté une grande colère contre la décision qui l'éloigne de Paris quelques jours à peine après son jugement.

Ses dernières paroles ont été des menaces haineuses contre sa femme.

Un cygne enragé. — Voici un fait sans précédent dans les annales de la science, et qui cependant est absolument authentique.

Un des cygnes du lac de Fontenay-sous-Bois (bois de Vincennes), vient de mourir enragé. La veille était mort, hydrophobe aussi, un enfant du pays, nommé Charlot Duchemin, qu'il avait mordu huit jours auparavant.

Le corps du cygne a été porté à l'école d'Alfort, où il va être disséqué.

Jamais pareil fait ne s'était produit.

Guillotiné par une scie. — La scierie située à Isnay, sur le canal du Nivernais, vient d'être le théâtre d'un bien douloureux accident. Le 29 mai, vers six heures, les ouvriers se retiraient; déjà on avait entraîné la courroie de transmission sur la poulie folle et les scies ne conservaient que le mouvement imprimé par la vitesse acquise.

Un jeune ouvrier, chargé d'enlever le son de bois, fit un faux mouvement et tomba si malheureusement qu'une scie le guillotina. La tête était, quand on l'a retirée, presque entièrement détachée du corps.

Le rédacteur scientifique de *Paris-Journal* se préoccupe, à juste titre, d'un danger nouveau qui menace l'enfance sous la forme d'un jouet aujourd'hui fort à la mode. Il s'agit des poupées en caoutchouc et d'une foule d'autres jouets également en caoutchouc, que l'industrie exécute aujourd'hui avec une grande supériorité :

« Il paraît que la plupart des objets en caoutchouc renferment, entre autres impuretés, beaucoup d'oxyde de zinc — un poison, comme chacun sait. A Berlin, dernièrement, on citait une petite fille à laquelle sa mère avait acheté une poupée de ce genre ;

la petite, bien entendu, n'eut rien de plus pressé que de lui sucer la tête avec acharnement, puis elle tomba malade, présentant tous les symptômes d'un empoisonnement.

On fit l'autopsie de la poupée, ou plutôt on la plongea dans du vinaigre, où elle se recouvrit bientôt d'une croûte, qu'on soumit à l'analyse: sur un poids de 0 grammes 7325, on trouva 0 gr. 4446 d'oxyde de zinc, soit environ 64 pour cent. Une autre partie, soumise à la calcination, donna 62 gr. 64 de cendres, où dominait encore le zinc, avec du fer, de la chaux, de l'acide phosphorique, etc.

Vous comprenez que le fait attirera l'attention de ce côté, et qu'on commença à se méfier des poupées en caoutchouc; alors, les marchands accompagnèrent celles qu'ils vendaient de cette note: *Complètement inoffensives pour les enfants*. Elles étaient si complètement inoffensives, que la première qu'on voulut soumettre à l'analyse, prise au hasard, ne renfermait guère que 58 0/0 d'oxyde de zinc, en poids.

Je ne crois pas qu'on se soit encore préoccupé sérieusement, à Paris, de ce danger; mais vous avouerez que la question vaut la peine d'être prise en considération; on empêche de vendre des polichinelles peinturlurées avec des couleurs au mercure, au plomb ou aux sels d'arsenic: il faut de même arrêter les poupées à l'oxyde de zinc et les interdire aux enfants. »

La misère dans la République modèle. — John Brown, sa femme et ses deux enfants sont arrivés, il y a sept mois, d'Angleterre à New-York, convaincus qu'ils trouveraient promptement à s'occuper.

Mais c'est en vain que ce père de famille a demandé partout du travail.

Leurs ressources épuisées, découragés par sept mois de recherches infructueuses, mais décidés à n'implorer l'aumône à aucun prix, les époux Brown ont reconnu qu'il ne leur restait plus qu'à attendre la mort. Leur dernière bouchée de pain mangée, ils se sont enfermés avec leurs enfants dans leur appartement, n<sup>o</sup> 318, vingt-quatrième rue Est.

Après quatre jours de jeûne, le plus petit des enfants est mort de faim, dimanche; alors seulement cette lamentable histoire a été connue, et la chambre où la mort venait de faire une victime et était sur le point d'en faire trois autres, a reçu, pour la première fois, la visite de personnes charitables.

La mère et l'enfant survivants, dont l'épuisement était complet, ont été portés à l'hôpital de Bellevue, et les médecins considèrent leur rétablissement comme très-douteux.

#### Bibliographie.

LES TERRES DU CIEL, par Camille FLAMMARION, publié par la Librairie académique DIDIER et C<sup>ie</sup>.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que ce nouvel ouvrage, dont la première édition a été épuisée au moment même de sa mise en vente, paraît aujourd'hui sous une forme populaire et accessible à tous, en livraisons à 50 centimes.

Chaque livraison contient 32 pages de texte grand in-8<sup>o</sup> et plusieurs gravures chromolithographiques et photographiques, soit à part, soit imprimées dans le texte; il en paraît une chaque semaine et l'ouvrage complet formera 20 livraisons et 600 pages.

Comme on le sait, les *Terres du Ciel* exposent ce que les derniers progrès de l'astronomie nous ont appris sur les autres mondes qui planent avec la Terre dans l'espace, et démontrent avec évidence que la planète où nous sommes n'est pas le seul globe habité, mais que la vie existe dans tout l'univers comme ici-bas. Grâce à la puissance des instruments de l'optique moderne, à la précision des méthodes d'observation, à l'analyse spectrale, on connaît plusieurs autres mondes avec une exactitude surprenante: leurs dimensions, leur poids, leur météorologie, leurs saisons, leurs climats, et même l'état de la vie et la forme probable des habitants, sont autant de problèmes résolus aujourd'hui plus ou moins complètement pour les planètes qui nous environnent. Avec l'auteur des *Terres du Ciel*, aussi, dit un savant critique, « ce n'est plus l'astronomie d'autrefois, c'est vraiment une astronomie nouvelle. Les corps célestes ne nous apparaissent plus inertes, tournant dans leurs orbites solitaires: il leur donne la vie, il les peuple, il les rattache à nous. On est sous le charme de ces descriptions écrites dans ce style à la fois clair et élégant qui a su, depuis quinze ans déjà, mettre la science la plus positive à la portée des lecteurs les moins attentifs et les moins préparés. On peut se procurer les livraisons de cet ouvrage chez les principaux Libraires de notre ville.

#### Dernières Nouvelles.

Paris, 6 juin, 9 h., matin.

L'ordonnance du renvoi devant la 40<sup>e</sup> chambre attribuée à M. Bonnet-Duverdier les paroles suivantes: « Le Maréchal imbécile » sera bientôt traduit à la barre du peuple pour expier son crime. »

La conférence Naquet, au boulevard des Capucines, a été interdite.

La Russie, l'Angleterre et l'Autriche sont convenues qu'après la première grande victoire sur le Danube, l'Angleterre et la Russie occuperaient partiellement la Turquie.

Pour les articles non signés: P. GODERT.

#### Chronique Financière.

Bourse du 4 juin 1877.

La liquidation de fin de mois a eu pour effet de rétrécir le marché de telle sorte qu'on n'y rencontre plus ni acheteurs ni vendeurs; des acheteurs, on ne saurait le dire, car l'argent est abondant et à bon marché; mais pour acheter et faire monter les prix, ce qui est la visée naturelle des acheteurs, il faut trouver une contre-partie, et cette contre-partie ne se trouve pas en ce moment, les vendeurs ne voulant pas se mettre à découvert. Les nouvelles sont assez insignifiantes ce matin. Le 3 0/0 débute à 69.17 et monte à 67.50, après avoir fléchi à 69.20. Le 5 0/0 a fait 104.30 et 104.25. Les recettes générales ont acheté 13,280 fr. de rentes 3 0/0 et 27,800 de 5 0/0. Le 5 0/0 italien a monté d'un coup à 68 à terme et à 68.20 au comptant. Du reste, toutes les valeurs internationales sont en hausse, c'est la caractéristique de la Bourse du jour. Ainsi, les Lombards ont atteint le cours de 160, tandis que les Autrichiens se maintenaient à 460. C'est parce que la rente autrichienne 4 0/0 en or ne peut fournir aux marchés allemands les ressources dont ils ont besoin et que l'on compte sur ces valeurs plus activement négociées sur notre place. Aussi inviterons-nous de nouveau nos lecteurs à se reporter à l'article très-complet publié par le journal la *Bourse* sur les finances de la Roumanie qui leur montrera à quel point la société RR autrichienne des chemins de fer de l'Etat est engagée dans ces affaires. On cote les Russes 1870 82.65 0/0, le Turc 8.20, l'Extérieure espagnole 10 3/16. Les Consolidés accusent 3/8 de hausse.

(Correspondance universelle.)

#### Théâtre de Saumur.

MERCREDI 6 juin 1877.

Bébé, pièce en 3 actes, du théâtre du Gymnase, par MM. Emile de Najac et Hennequin.

M<sup>me</sup> LAGNEAU, premier sujet des théâtres de Paris, remplira le rôle de la *Baronne*.

M. DUMAGNY, du théâtre des Variétés, jouera celui de *Pétillon*.

Express-Train, fantaisie en un acte, de M. Emile Goby.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (mai 1877), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

#### Texte.

La Sibylle de Delphes, à la chapelle Sixtine. — La Vie sincère (suite). — La Guêpe et l'Homme. apologue. — Le Palmier-Dattier. — Fausse civilisation. — Optimistes et pessimistes. — Pontaven (Finistère). — De la formation de la terre. — Comment on peut arriver, anecdote. — Ornaments et bijoux khiviens. — Château de Tarascon. — Les Pestes à Paris au seizième siècle. — Une Grève de cordonniers à Madrid, en 1680. — Aventurine. — Une Inconnue. — Aved. — Insectes nuisibles: les Dermestes. — Cathédrale de Bois-le-Duc. — La Vie bourgeoise avant 1789. — Sources du savoir. — Mémoires du chanoine Schmid (suite). — l'Antienne serrurerie. — Les Femmes de pêcheurs en Normandie. — Berthe et Christine, nouvelle. — Les Crabes de terre. — L'Ajonc épineux. — Les Géographes (suite). — Les Trois ennemis de la vérité. — Le Commerce extérieur de la France. — Paracelse. — Verocchio. — Tabatières.

#### Gravures.

La Sibylle de Delphes, fresque de Michel-Ange, à la chapelle Sixtine. — Le Port de Pontaven, tableau par Grandsire. — Bijoux khiviens. — Le Château de Tarascon. — Portrait d'une dame inconnue, par un inconnu. — Dermeste du lard. — La Cathédrale de Bois-le-Duc. — Clefs en fer du seizième siècle. — Femmes au cabestan; à Villerville (Calvados), tableau par Ulysse Butin. — Crabe violet terrestre de la Jamaïque. — Les Ajoncs en fleur, tableau par Alexandre Ségé. — Paracelse, d'après une peinture du Musée de Nancy, attribuée à Albert Durer. — David vainqueur de Goliath, statue en bronze d'Andrea Verocchio, au Musée national de Florence. — Tabatière d'or (1771), ciselée de deux tons, revêtue de burgau.

